

CATALOGUE DE FORMATIONS 2018

NOS POINTS FORTS

- Un organisme agréé pour dispenser les formations aux mandats CSE et CHSCT
- Des formateurs avec une expérience terrain
- Une pédagogie orientée vers l'action
- Un contenu adapté aux interlocuteurs

ACTUALITÉ

« Préparer la mise en place du CSE ! »

- Décrypter les ordonnances
- Négocier le Protocole d'Accord Pré-électoral
- Négocier les moyens du nouveau CSE
- Dates dans toute la France

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL & PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre une démarche de prévention - 3 jours

Public : préventeurs internes (*représentants du personnel, managers, responsables RH, salariés désignés compétents en santé et sécurité*)

- Partager un langage commun en matière de prévention
- Repérer les principaux risques dans son entreprise et acquérir des principes méthodologiques
- Mettre à jour le document unique et structurer un plan de prévention

Jouer son rôle de prévention des RPS : méthodes et outils pour l'action - 2 jours

Public : préventeurs internes (*représentants du personnel, managers, responsables RH, responsables santé et sécurité, salariés désignés compétents en santé et sécurité*)).

- Comprendre les liens entre santé, travail et organisation
- Identifier les situations à risque et savoir réagir face à une situation de souffrance
- Gérer les situations de crise et mettre en place les actions adéquates
- Tendre vers une organisation du travail vecteur de santé

ERGONOMIE & AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL

Déménagement et aménagement des espaces de travail - 2 jours

Public : représentants du personnel ou fonctions RH

- Comprendre les enjeux « conditions de travail et santé, sécurité » d'un projet de ce type
- Savoir analyser ou mettre en place un dossier de consultation et identifier les facteurs de risques
- Jouer son rôle de conseil-prévention et être force de proposition

Analyse d'une situation de travail - 2 jours

Public : préventeurs internes (*représentants du personnel, managers, responsables RH, salariés désignés compétents en santé et sécurité*)

- Savoir observer une situation de travail et analyser les facteurs de risques (physiques, psychosociaux, etc.)
- Expérimenter des outils & méthodes d'analyse de l'activité
- Identifier des axes de prévention, enrichir le DUERP & le plan d'action (PAPRI Pact)

CATALOGUE DE FORMATIONS 2018

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Le cabinet ARETE est agréé, en tant qu'organisme de formation, sous l'acte n°IDF-2018-05-17-002.

Préparer la mise en place du CSE - 2 jours

Public : représentants du personnel

- Comprendre les missions et les moyens du comité social et économique (CSE)
- Organiser les élections et négocier le protocole électoral
- Négocier un accord de fonctionnement et les moyens associés

Formation SSCT - 3 et 5 jours

Public : membres du CSE, commission SSCT et représentant de proximité

- Comprendre le rôle et les missions de chacun
- Identifier les outils et les moyens du CHSCT (analyse de cas pratiques, mises en situation)
- Déclencher, conduire et exploiter les conclusions d'une enquête
- Expérimenter des méthodes/outils d'analyse des risques (échanges de pratiques)

NÉGOCIATION ET APPUI AU DIALOGUE SOCIAL

Négocier la transition numérique - 1 jour

Public : représentants du personnel

- Identifier les enjeux & impacts sur les conditions de travail de la digitalisation (géolocalisation, vidéosurveillance, droit à la déconnexion, réseaux sociaux, intelligence artificielle...)
- Définir des moyens pour encadrer ces nouvelles pratiques et minimiser les facteurs de risque pour la santé des salariés

Négocier un accord - 1 jour

Public : représentants du personnel

- Cibler les enjeux et les risques pour les conditions de travail liés aux accords : organisation du temps de travail, Télétravail, Qualité de vie au travail, GPEC
- Savoir définir une stratégie de négociation et élaborer des contre-propositions
- Transposer un accord-cadre en accord de méthode

INFORMATIONS PRATIQUES

Nos formations inter-entreprises sont réalisées dans nos locaux au : 3-5, rue de Metz, 75 010 PARIS. Chaque formation comprend au minimum 6 stagiaires et au maximum 12. Un tarif par participant est appliqué.

Nous intervenons également sur site à la demande dès lors que le seuil minimum de participants est atteint. Dans ce cas, nous appliquons un forfait journalier.

Pour plus d'informations, contactez-nous au : 01 40 22 12 12 ou par mail : contact@arete.fr